RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 18612
Numéro SIREN : 799 351 341
Nom ou dénomination : 01net Mag

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2018 sous le numéro de dépôt 119688

20181196882017

DATE DEPOT : 17/12/2018

N° DE DEPOT : 119688

N° GESTION : 2017B18612

N° SIREN : 799351341

DENOMINATION : 01net Mag

ADRESSE : 2 rue du Général Alain de Boissieu 75015 Paris

MILLESIME : 2017

01NET MAG
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 2 rue du Général Alain de Boissieu – 75015 Paris
SIREN 799 351 341 R.C.S. Paris
(ci-après la « ***Société*** »)

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
19 DEC. 2018
Sous le N° 19688

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUILLET 2018

Affectation du résultat

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de 559 373 Euros en totalité au poste « report à nouveau », qui s'élève ainsi après affectation à 1 550 987 Euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte qu'il a été distribué des dividendes au titre des trois exercices précédents, à savoir :

Exercice	Montant (en euros)
2016	0
2015	447 500
2014	293 551

Cette décision est adoptée.

Certifié conforme

SFR PRESSE
Président
Représentée par Alain WEILL

01.NET (ANCIENNEMENT NEWSCO MAG)

Société par Actions Simplifiée

2, rue du Général de Boissieu
75015 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

01.NET (ANCIENNEMENT NEWSCO MAG)

Société par Actions Simplifiée

2, rue du Général de Boissieu
75015 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé Unique de la société 01.net (anciennement Newsco Mag),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 01.net (anciennement Newsco Mag) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Principes et conventions générales » de l'annexe des comptes annuels fait état du contexte dans lequel les comptes annuels ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard du contexte dans lequel les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris – La Défense, le 10 juillet 2018

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Xavier LEFEVRE

75015 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 843	271	2 572		2 572	
	Fonds commercial (1)	1		1	1		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	39 762	6 212	33 550		33 550	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 000	10 000				
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	950		950	950		
	Total II	53 555	16 483	37 073	951	36 122	NS
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 349 974		1 349 974	1 796 888	446 913-	24.87-
	Autres créances	1 057 468		1 057 468	2 396 709	1 339 242-	55.88-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 696 207		3 696 207	596 937	3 099 270	519.20
	Charges constatées d'avance (3)	511 715		511 715	556 664	44 949-	8.07-
	Total III	6 615 365		6 615 365	5 347 199	1 268 166	23.72
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 668 920	16 483	6 652 437	5 348 149	1 304 288	24.39

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros.

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	991 614	79	991 535	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	559 373	991 535	432 161-	43.59-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 561 987	1 002 614	559 374	55.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	14 500		14 500	
	Provisions pour charges				
	Total III	14 500		14 500	
DETTES (I)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	384 781		384 781	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 736 528	27 168	1 709 360	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 126 105	1 435 657	309 552-	21.56-
	Dettes fiscales et sociales	416 048	520 567	104 519-	20.08-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	72 820	425 744	352 924-	82.90-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 339 668	1 936 400	596 732-	30.82-
	Total IV	5 075 950	4 345 536	730 414	16.81
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 652 437	5 348 149	1 304 288	24.39
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	5 075 950	4 345 536		

n Euros.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	5 444 393	202 943	5 647 336	6 589 093	941 757-	14.29-
Production vendue de services	1 225 772		1 225 772	1 009 558	216 213	21.42
Chiffre d'affaires NET	6 670 165	202 943	6 873 108	7 598 651	725 543-	9.55-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 057		1 057	
Autres produits			755	12	743	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			6 874 920	7 598 663	723 743-	9.52-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				8 206	8 206-	100.00-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 576 677	4 588 154	11 477-	0.25-
Impôts, taxes et versements assimilés			15 416	14 977	439	2.93
Salaires et traitements			969 787	1 009 893	40 106-	3.97-
Charges sociales			396 227	414 597	18 370-	4.43-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 482		6 482	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			451	106	346	327.34
Total des Charges d'exploitation (II)			5 965 039	6 035 932	70 893-	1.17-
- Résultat d'exploitation (I-II)			909 881	1 562 731	652 850-	41.78-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			30 751			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			41 109	20 676		

os.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		10 000	10 000-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		10 000	10 000-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)		10 000-	10 000	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	909 881	1 552 731	642 850-	41.40-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 751	3 380	27 372	809.92
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	30 751	3 380	27 372	809.92
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	98 684	80 320	18 364	22.86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 500		14 500	
Total VIII	113 184	80 320	32 864	40.92
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	82 433-	76 940-	5 493-	7.14-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	268 075	484 256	216 181-	44.64-
Total des produits (I+III+V+VII)	6 905 671	7 602 043	696 372-	9.16-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 346 298	6 610 508	264 210-	4.00-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	559 373	991 535	432 161-	43.59-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 652 437 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 873 107.68 Euros et dégageant un bénéfice de 559 373.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

RAPPEL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

La Société a pour activité l'édition, la diffusion et l'exploitation commerciale du magazine grand public informatique 01net.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- A compter du 1er janvier 2017, la Société a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du Code général des impôts et a rejoint le groupe fiscal dont la tête de groupe est la société Altice France (SIREN : 794 661 470), anciennement dénommée Sfr Group.

- La Société, précédemment dénommée NewsCo Mag, a changé de dénomination sociale en cours d'exercice et opté pour la dénomination "01Net Mag".

- Les locaux d'activité de la société ont été transférés dans le 15ème arrondissement de Paris.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à partir du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.

La continuité d'exploitation est conditionnée par le soutien financier de la société Altice France. Ce soutien a été confirmé pour l'exercice 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Utilisation d'estimations :

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.

Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2017, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :
- l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- l'évaluation de la valorisation des titres de participation.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives à l'Impôt sur les sociétés

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la Société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Altice France, 16 rue du Général Alain de Boissieu, Paris 15.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, chaque société supporte une charge d'impôt déterminée comme en l'absence d'intégration. Le différentiel d'impôt réalisé, entre la charge d'impôt du groupe ainsi constitué et la charge d'impôt telle qu'elle aurait été déterminée si chaque société avait été imposée séparément, est constatée en résultat dans les comptes de la société mère.

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E.) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année 2017 a été constaté pour un montant de 23.224 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte # 649 - Charges de personnel - CICE. Le CICE est principalement consacré à des efforts de recrutement et de formation des salariés.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1		2 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1		39 761
TOTAL	1		39 761
Autres titres immobilisés	10 000		
Prêts, autres immobilisations financières	950		
TOTAL	10 950		
TOTAL GENERAL	10 951		42 604

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 844	2 844
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 762	39 762
TOTAL			39 762	39 762
Autres titres immobilisés			10 000	10 000
Prêts, autres immobilisations financières			950	950
TOTAL			10 950	10 950
TOTAL GENERAL			53 555	53 555

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		271		271
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1	6 211		6 212
TOTAL	1	6 211		6 212
TOTAL GENERAL	1	6 482		6 483

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	271				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 211				
TOTAL	6 211				
TOTAL GENERAL	6 482				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		14 500			14 500
TOTAL		14 500			14 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	10 000				10 000
TOTAL	10 000				10 000
TOTAL GENERAL	10 000	14 500			24 500
Dont dotations et reprises exceptionnelles		14 500			

La provision constituée sur l'exercice concerne un risque identifié fin 2017 sur les reversements à percevoir de la société Presstalis.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	950		950
Autres créances clients	1 349 974	1 349 974	
Taxe sur la valeur ajoutée	157 827	157 827	
Groupe et associés	598 044	598 044	
Débiteurs divers	301 597	301 597	
Charges constatées d'avance	511 715	511 715	
TOTAL	2 920 108	2 919 158	950

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	384 781	384 781		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 126 105	1 126 105		
Personnel et comptes rattachés	115 852	115 852		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	214 922	214 922		
Taxe sur la valeur ajoutée	68 672	68 672		
Autres impôts taxes et assimilés	16 603	16 603		
Groupe et associés	1 736 528	1 736 528		
Autres dettes	72 820	72 820		
Produits constatés d'avance	1 339 668	1 339 668		
TOTAL	5 075 950	5 075 950		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation.

Catégorie	Mode	Durée
Concessions, brevets, licences	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres immobilisés sont comptabilisés sur la base de leur coût d'acquisition historique. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est appréciée à la clôture de chaque exercice en prenant en considération les critères suivants :
- valeur patrimoniale,
- rentabilité actuelle et future en fonction des perspectives à moyen terme,
- politique de développement de chaque filiale,
- intérêt stratégique pour le groupe,
- valeur de marché.

Au 31 décembre 2017, la Société détient des titres de la société Presstalis pour un montant de 10.000 €, qui font l'objet d'une provision pour dépréciation à 100%.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.A chaque cloture, la Societé apprécie au cas par cas en fonction du risque encouru, leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure a la valeur nominale de la créance, une provision est constatée pour le montant de la différence.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits à recevoir

	Montant
Clients, factures à établir	196 469
Total	196 469

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	704 985
Provision pour congés payés	113 934
Provision pour CET	1 918
Provision pour charges sur congés payés	52 410
Provisons pour charges sur CET	882
Etat, charges à payer	16 603
Total	890 732

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	511 715
Total	511 715
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	1 339 668
Total	1 339 668

Les charges constatés d'avance sont représentatives de flux d'exploitation se rapportant à l'exercice suivant :
- Coûts opérationnels relatifs aux magazines 2018 : 107 €
- Commissions collecteurs quote-part 2018 : 511.609 €

Les produits constatés d'avance sont composés en totalité des dettes vis-à-vis des abonnés et organismes collecteurs.

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	600 952	5 825	
Autres créances	823 720	39 676	
Emprunts et dettes financières diverses	1 736 528		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 792	73 765	
Autres dettes	48 201	1 479	

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice		*Solde*
Capitaux propres avant répartition		1 002 614
Variations en cours d'exercice	*En moins*	*En plus*
- Résultat de l'exercice		559 373
Situation à la clôture de l'exercice		*Solde*
Capitaux propres avant répartition		1 561 987

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Abonnements	4 598 322
Ventes au numéro kiosque	880 226
Echanges	63 225
Ventes sèches	15 234
Publicité	448 136
Agrégateurs	8 932
Reversions Kiosque Sfr Presse	768 704
Ventes au numéro web	90 329
Total	6 873 108

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Répartition par secteur géographique	Montant
France	6 670 165
Etranger	202 943
Total	6 873 108

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration ne sont pas indiquées ici du fait de leur caractère confidentiel.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	16
Employés	5
Total	21

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Néant.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 14.450 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 14.450 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Lettre de soutien financier de la société Altice France.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode dite "rétrospective", sur la base des salaires de fin de carrière et droits à la retraite acquis par les salariés au terme de leur carrière (méthode du prorata des droits acquis retenue à la clôture 2005). Le calcul des droits à la retraite acquis par les salariés est déterminé à partir des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité (table INSEE TH TF 00-02 avec décalage d'âge), un taux de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à la retraite à 65 ans.

Les engagements ont fait l'objet d'une actualisation financière au taux de 1,40% (taux IBOXX AA10+), les salaires de référence retenus dans le calcul ont corrélativement été corrigés d'un coefficient de revalorisation de 2%.

Au 31 décembre 2017, l'engagement de la Société s'établit à 137.361 €.

Aucune provision pour charge n'est comptabilisée à ce titre dans les comptes annuels.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Les comptes de la société 01Net Mag sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Altice France et de la société Altice N.V. :
- Altice France : 11, rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris
- Altice N.V. : Prins Bernhardplein 200 - 1097 JB Amsterdam - The Netherland

Les états financiers consolidés de Altice N.V. peuvent être consultés sur :
http://altice.net/ir-group/financial-documentation.

Les états financiers consolidés de Altice France peuvent être consultés sur :
http://www.sfr.com/finance.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits divers sur exercices antérieurs	30 751	
Total	30 751	
Charges exceptionnelles		
- Charges exceptionnellles diverses	10 980	
- Couts de départ salariés	35 695	
- Charges diverses sur exercices anterieurs	41 109	
- Coûts de déménagement	10 900	
- Provision pour risques	14 500	
Total	113 184	

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.